

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 08 octobre à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Daniel Houitte, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 02 octobre 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 16

PRESENTS : Daniel Houitte, Edith Garnier, Nicolas Daboudet, Nolwenn Fougeray, Jean-François Vermet, Alain Monvoisin, Franck Aubrée (arrivé à 20 h 08), Florent Rousière, Valérie Boissinot, Sandrine Delacroix, Guillaume Etesse, Blandine Hochet, Anne-Laure Bonnin, Maryse Bréhault, François Simon, Eugénie Cardinal.

Absents excusés :
Gilles Lesage donne pouvoir à Daniel Houitte,
Laurence Blaise donne pouvoir à Nolwenn Fougeray
Christian Oger donne pouvoir à François Simon

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Edith Garnier

Séance ouverte à 20 h 05.

46 - VAL D'ILLE-AUBIGNE - SPANC - PRESENTATION DU RPQS - ANNEE 2025 - ACTER

Présents	Pouvoirs	Absents excusés	Absents	Quorum
16	3	3		10

Exposé : Daniel Houitte, Maire

Daniel Houitte, Maire informe l'assemblée que la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a adressé son rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2025.

Conformément à l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. »

Après avoir pris connaissance des grandes lignes du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2025, le conseil municipal en prend **ACTE**.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Daniel HOUITTE.

